

jadis en relations d'affaires avec le père de l'accusé. Un agent de change. Un homme très bien.

— Du tout, du tout. Mais on n'y voit plus. Ernest ! (c'est bien Ernest qu'il s'appelle ?) La prochaine fois vous mettez un peu moins de cassis, hein ? une idée. Voulez-vous allumer le bec s'il vous plaît ? C'est meilleur un peu moins doux. Il ne fait pas très clair. Je lis tout ? A la bonne heure, la lumière c'est la vie.

— Vous avez raison. Si c'est trop long vous en sauterez. »

Monsieur Tisaneau se mit à l'aise, jeta un coup d'œil dans la direction du vieillard et du jeune homme roux qui jouaient aux dominos à une table voisine, puis, se tournant vers son nouvel ami, il toussa, respira profondément et lut :

« C'est au milieu d'une affluence considérable que s'est écoulée la deuxième journée des assises de l'affaire Anicet. Il y avait là beaucoup de ces dames élégantes également friandes de courses, de galas et de procès retentissants. Leur présence s'expliquait par la personnalité de plusieurs des témoins qu'on devait entendre à la barre et qui n'avaient pu passer à la première audience. Ce fut d'abord le célèbre peintre Bleu : il vint en habits de voyage (il devait partir deux heures plus tard pour l'Amérique où le milliardaire Carnegie l'invite à décorer son palais d'été). Sa déposition fut courte : ses rapports avec l'accusé avaient toujours été très distants, et celui-ci lui avait fait l'effet d'un jeune homme assez timide mais sans grand fond. Le peintre l'avait vu plusieurs fois chez Madame Gonzalès, même avant le mariage de celle-ci. Il ne savait rien des relations de cette dame et de ce jeune homme, mais le banquier Gonzalès lui avait dit une fois : « Ce jeune Anicet, eh bien, il ne me revient guère. » Le peintre répondit à plusieurs questions de l'Avocat général. Puis, quand le président se fut excusé de l'avoir dérangé pour si peu et lui eut souhaité bon voyage, Monsieur Bleu se retira. On entendit ensuite Monsieur Jean Chipre dont nous avons signalé récemment l'élection à l'Aca-